

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 septembre 2017

SÉCURITÉ INTÉRIEURE ET LUTTE CONTRE LE TERRORISME - (N° 104)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CL247

présenté par

Mme Brenier, M. Morel-À-L'Huissier et M. Warsmann

ARTICLE 3

Supprimer la dernière phrase de l'alinéa 13.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette possibilité de créer un recours suspensif peut conduire l'individu à prendre la fuite ou à quitter le territoire national.